

ASSEMBLÉE DE LA SOCIÉTÉ DE TIR D'AUMONT ET ENVIRONS

Le jeudi 23 mars 2023 à 19h30 au stand de tir d'Aumont

Personnes présentes

Présidence : M. Jean-Michel Berchier
Pour la société : 33 membres
Pour le comité : Mme Sophie Delpédro Banderet, MM Jérémy Chaney, Joseph Gauch
MM Alain Bastian, Pascal Renevey, Alain Rey, Lionel Pittet et Alexandre Guex

Personnes excusées

Pour la société : Mmes Cynthia Duc Juliette Gagnaux, Lara Bastian, Géraldine Waeber, Tania Bastian et Léa Soares
MM Vincent Duc, Brodard René, Volery Guillaume, Volery Batiste, Stéphane Chautems, Laurent Currat, Daniel Grandjean, François Dubey, Samuel Jacquat, Eric Berchier, Michel Volery, Philippe Maeder, et Maxime Schmitt

1. Ouverture de l'assemblée par le président

C'est à 19h35 que le président Jean-Michel Berchier ouvre la séance et souhaite la bienvenue aux membres présents.

Le président demande s'il y a des remarques sur le mode de convocation, chacun a pu prendre connaissance de l'ordre du jour avec l'invitation à notre assemblée. Aucune remarque n'est faite, l'assemblée peut valablement délibérer.

Avant de débiter la partie formelle de cette assemblée, un moment de recueillement est observé en mémoire de nos chers disparus et des familles qui ont été touchées par un deuil durant l'année.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Ouverture de l'assemblée par le président
2. Nomination des scrutateurs
3. Procès-verbal de l'assemblée 2022
4. Comptes 2022 - rapport des vérificateurs – approbation
5. Rapport du président
6. Rapport du moniteur JT
7. Admissions – démissions
8. Augmentation des cotisations 2024
9. Honorariat
10. Programme 2023
11. Divers

Aucune objection n'est formulée concernant l'ordre du jour, il est donc approuvé.

2. Nomination des scrutateurs

Les scrutateurs nommés pour cette assemblée sont Samuel Frey et Serge Rey.

3. Procès-verbal de l'assemblée 2022

Le secrétaire Alexandre Guex rappelle que le procès-verbal de l'assemblée du 25 mars 2022 était disponible sur le site internet de la société et en version papier, au stand de tir, 30 minutes avant l'assemblée, il n'y a donc pas de lecture.

Le président demande s'il y a des observations, des corrections ou des demandes d'informations complémentaires en relation avec le dernier procès-verbal.

Celui-ci ne suscite aucune remarque et est accepté à l'unanimité par vote à main levée.

4. Comptes 2022 - rapport des vérificateurs – approbation

La caissière Sophie Delpédro Banderet donne lecture des comptes de la société.

Le tir du carnaval a rapporté CHF 7'351.10 et les lotos CHF 1'930.15 en 2022.

Nous avons fait une perte de CHF 363.34 en 2020 et un bénéfice de CHF 1'544.36 en 2021, suite à la reprise des activités post-Covid.

La fortune actuelle est de CHF 83'329.14, le président précise que la fortune actuelle est en hausse, mais ne permet pas d'assurer la pérennité de la société en cas de problème. Cela sera rediscuter au point 8.

Le président demande s'il y a des questions.

Rapport des vérificateurs

Martial Volery donne la lecture du rapport des vérificateurs. Les comptes ont été vérifiés par Juliette Gagnaux et Martial Volery en présence de Jérémy Chaney pour la reprise de la caisse. Ils remercient la caissière pour la présentation des comptes et demandent à l'assemblée de les accepter tels que présentés.

Approbation des comptes

Les comptes sont acceptés à l'unanimité par vote à main levée. Le président remercie la caissière Sophie Delpédro Banderet pour la tenue des comptes.

5. Rapport du président

Le président Jean-Michel Berchier prend la parole.

Chers membres,

En 2022, nous voici revenus à la normale après deux ans de pandémie. Merci à vous tous de votre collaboration tout au long de l'année pour votre dévouement pour les manifestations de notre société. Que ce soit pour le Tir du Carnaval, lotos et la participation aux tirs extérieurs. Pour parler des tirs extérieurs, je vous demanderais un peu plus de motivation à participer aux grands déplacements : Cerneux-Péquignot, Perry-Reuchenette, Bex, les Evouettes, Attalens, Aarberg, Orvin, Nods, Diesse... Bref toutes ces sociétés qui nous amènent des tireurs pour notre tir du Carnaval. En février 2023, encore une

magnifique affluence avec 279 tireurs. Bravo ! Participer aux tirs de Vesin, Murist, Combremont, Fétigny, là alors il y a foule au portillon ! Merci à nos trois compères de la société : Christian, Jean-Marc, Michel qui participe à 25-28 tirs à l'extérieur durant l'année.

Concours de groupe 2022 : Quatre groupes au départ de la compétition. Groupe D qualifié pour finale district et ensuite éliminé. Groupe E : Deux groupes sont éliminés, un groupe directement qualifié pour finale cantonale et qualifiée pour 1^{er} tour suisse avec un résultat moyen de 644 pts a valu leur élimination. Ce sont Jean-Marc, Stéphane, Juliette, Guillaume et Peter. Bravo à eux pour leurs parcours !

Coupe de la Broye 2022 : sur huit groupes au 1^{er} tour, deux groupes se qualifient et trois groupes sont récupérés. Au 2^e tour, Muguets et Pissenlit se qualifient. Au 3^e tour, les Muguets et les Budzons se qualifient pour les finales. Finales à Vallon, nos deux groupes Les Muguets et les Budzons n'étaient pas très en forme, donc une élimination en demi-finale déjà. Bravo quand même pour votre participation.

Je tiens à relever divers résultats individuels : je ne citerais que les premiers.

- *Tir de clôture : Pascal Renevey avec 95 pts.*
- *Meilleure cible « Chevreuil » : Pierre-Yves Berchier avec 493 pts.*
- *Carnet d'entraînement : Jean-Pierre Broye avec 470 pts.*
- *Classement Elite : Lionel Pittet avec 327 pts.*
- *Classement Vétérans : Michel Volery avec 321 pts.*
- *Classement Jeune Tireur : Samuel Frey avec 423 pts.*

À relever aussi, les tireurs au tir obligatoire pour leur excellents résultats de 80 pts et plus : Lionel Pittet, Guillaume Andrey, Jaques Pichonnat et Samuel Frey. Au tir en campagne, Juliette Gagnaux avec 67 pts. Un grand coup de chapeau à ces tireurs pour leurs performances en 2022.

Et pour terminer, je tiens à remercier mon comité qui met tout en œuvre pour le bon déroulement de notre société en particulier les moniteurs de la relève JT, les cuisinières et cuisiniers pour l'organisation des agapes tout au long de l'année. Merci

Votre président.

6. Rapport du moniteur JT

Le président laisse la parole au moniteur jeune-tireurs Alain Bastian.

Bonsoir à tous,

En 2022, 9 jeunes ont fait le cours jeune-tireurs. Il y a eu de bons résultats soit au niveau tir en campagne, tir individuel et concours de groupe. Nous avons participé à la journée du tir cantonal vaudois à Payerne avec 5 jeunes, avec une moyenne de 103.4 pts sur 150 pts. Programme de la journée : 10 ccp et 5 cs. Tous nos jeunes ont tiré pour la qualification du concours junior/ vétéran qui se déroule à Thun. Samuel Frey s'est qualifié pour cette journée et Lionel l'a accompagné. Je ne vais pas revenir sur les détails des résultats, car je les ai déjà annoncés lors de notre tir de clôture de l'année passée.

Je vous informe qu'une nouvelle personne fera son cours pour moniteur de tir en la personne de Samuel Frey, qui sera actif dès cette année lors de nos tirs obligatoires.

J'ai encore une petite info ; le comité a décidé de convoquer les moniteurs de tir par WhatsApp lors de nos prochains tirs obligatoires pour la présence, soit comme moniteur de tir pour aider nos tireurs, au contrôle d'entrée ou de sortie du stand.

Je termine mon rapport sans oublier de remercier toutes les personnes qui ont donné de leur temps durant toute cette saison, pour m'avoir aidé à coacher tous ces jeunes. Je remercie également tous ces jeunes pour leur discipline et leur dévouement.

J'en profite pour vous présenter nos nouveaux jeunes présents :

Jérémy Bangerter de Granges-de-Vesin JT

Fabian Richards de Aumont JJ

Quentin Pittet de Aumont JJ

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite une bonne soirée et une bonne saison de tir 2023.

Votre serviteur Alain Bastian

Le président remercie Alain Bastian et Lionel Pittet pour leur dévouement envers les jeunes-tireurs et la société de tir.

7. Admissions – démissions

Le président a reçu une annonce de démission de la part de Alan Rossier de Granges-de-Vesin qui nous remercie pour les bons moments passés au sein de la société.

Le président souhaite la bienvenue au sein de la société d'Aumont et environs à cinq nouveaux membres :

- Givel Jean-François de Granges-de-Vesin
- Golay Jean-Sébastien de Franex
- Jeantet Frédéric de Aumont
- Frey John de Morens
- Moillet Corentin de Frasses

Pascal Renevey, vice-président, nous fait part de sa démission de du comité à la fin de la saison 2023.

8. Augmentation des cotisations 2024

Le président explique :

Il est de plus en plus difficile de gagner sa vie. Pour la société aussi, les lotos que nous avons organisés l'an passé ne laissent pas grand-chose de bénéfice. C'est pourquoi le comité a décidé d'une augmentation de cotisation pour 2024. Première proposition de 10.- par membre.

La caissière explique que selon les frais de base imputés aux membres, la cotisation reçue par la société est entièrement investie dans ces taxes et ne permet aucun bénéfice.

Après débats et argumentations des membres de la société, la proposition d'augmenter les cotisations de 20.- par membres est votée et acceptée à l'unanimité. Cela monte désormais les cotisations pour les membres à 40.- et les licenciés à 70.- pour 2024.

9. Honorariat

Deux personnes sont honorées cette année. Il s'agit de Sophie Delpédro Banderet et Jean-Marc Berchier.

Le président prend la parole pour remercier Sophie Delpédro Banderet :

Sophie, l'an passé tu avais donné ta démission du comité. Tu as accepté de t'occuper de la caisse encore une année de plus pour le changement et la formation du nouveau caissier Jérémy. Un grand merci pour ton dévouement, ton organisation et ton savoir-faire. Ce sera plus dur pour nous d'aller chercher les infos, alors que toi tu étais au courant de tout. Bon vent à toi en espérant que tu restes comme membre chez nous.

L'assemblée la remercie pour ces 12 ans passés au comité par de grands applaudissements.

Le président reprend la parole pour remercier Jean-Marc Berchier :

Honneur aussi à Jean-Marc, notre cuistot national qui vient de fêter ses 80 ans. Regarder-le il est encore frais comme une rose. Cher Jean-Marc à toi aussi tes amis les tireurs te remercient pour ton dévouement, ton savoir-faire, ta disponibilité et ton sens de la convivialité. Tes tranches de jambon, de lard, de saucissons, de choucroute et j'en passe, ne tombe pas tout seul dans l'assiette et cela demande un temps de préparation.

À notre ami Jean-Marc en guise de remerciement, je vous prie de l'applaudir.

L'assemblée le remercie pour tous ces bons moments offerts par de grands applaudissements.

10. Programme 2023

Le programme 2023 comporte une pause estivale réduite. Des entraînements sont ajoutés le 5-12-19 juillet de 18h00 à 19h00. Ces entraînements sont en essai cette année.

Le président annonce également quelques changements dans le programme 2023 suite à des locations de la buvette.

La réserve de la coupe de la Broye le vendredi 28 avril sera avancée au mercredi 26 avril 2023.

Le tir de clôture est déplacé d'une semaine et aura lieu le samedi 30 septembre au lieu du 23.

11. Divers

Prochain Loto à Aumont le dimanche 23 avril 2023. Le président soulève la question s'il faut continuer les Lotos malgré des bénéficiaires mitigés de l'année dernière (1880.- sur les deux lotos organisés). Stéphane Gauch relève que les prix de locations des salles risquent d'augmenter après leur rénovation

et pourrait bien engranger le bénéfice réalisé lors des lotos. L'assemblée a voté la proposition de garder un seul Loto pour la saison prochaine en fonction des choix fait par l'USL.

Le président rappelle qu'il faut impérativement se faire rembourser les cartes couronnes ORCC d'ici la fin de l'année pour ceux qui en détiennent encore. Passer ce délai, celles-ci ne seront plus récupérables.

Le président indique que lors du tir en campagne de Ménières, le stand de tir au pistolet sera à coter de la grande salle de l'autre côté de la route. La ligne de tir de 300m sera au-dessus de la route qui monte à Sassel.

Le président transmet les salutations du comité cantonal et de la fédération de la Broye. Reçues pour la Fédération de la Broye lors de l'assemblée de la Fédération à Ménières où Éric Berchier a touché sa 3^e maitrise (24 mentions) et à l'assemblée cantonale à Cugy pour le comité cantonal. Michel Volery a touché sa 6^e maitrise (50 mentions). Le président profite pour féliciter ces deux tireurs méritants.

Le président annonce également l'inscription de la société au Slow-UP 2023. Ce dernier se déroulera dans la Broye et aura une halte à la grande salle de Montet. La société recherche donc des bénévoles pour remplis des tranches horaires pour la mise en place, l'exploitation et le rangement de la place de fête. Le bénéfice éventuel sera reversé aux sociétés au prorata du nombre de tranches horaires remplies. Une feuille d'inscription a été passée pour préremplir les jours de disponibilités.

Le président passe la parole à Lionel Pittet. Il nous explique que divers travaux ont été entrepris à la ciblirie. Dont la remise en état des déflecteurs de balles avant les récupérateurs. Ces derniers n'étaient plus maintenus correctement et étaient appuyés sur des carrelets à la fin de la saison. Des équerres ont été soudées sur les bâtis existants pour remaintenir les plaques de manière optimale. Les récupérateurs de balles ont également été modifiés pour améliorer leur entretien.

Le président rappelle que lors de la sortie au tir cantonal valaisan le 17 juin, la société n'offre rien sur le carnet. En revanche, elle offre le transport en bus et l'assiette de midi. Le départ d'Aumont aura lieu à 8h30 et les tirs dès 13h30 aux Evouettes sur quatre cibles.

Le président informe que Samuel Frey a réalisé son cours de moniteur de tir et que Lionel Pittet suivra un cours de perfectionnement pour en faire profiter la société.

Alain Bastian remercie Jean-Michel Berchier pour tout le travail qu'il fournit en tant que président et demande à l'assemblée de l'applaudir.

Le président demande si quelqu'un souhaite encore prendre la parole, personne ne se manifeste. Il remercie Jean-Marc Berchier pour la collation qui suit l'assemblée.

Le président clôt l'assemblée à 20h58.

Le secrétaire

Alexandre Guex